



## COMMUNE DE BANYULS-sur-MER

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mercredi 19 mars 2025 à 18h00

**Délibération n° 013/mars/2025****Rapport d'activités 2023 - SYDEEL 66**

L'an 2025, le 19 mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Banyuls-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel SOLÉ, Maire.

**Présents** : Jean-Michel SOLÉ, Anne MAURAN, Olivier CAPELL, Sandrine COUSSANES, Marie-José GRASA, Olivier LACAZE, Guillaume BLAVETTE, Josette MONTÉ, Maria Joséfa DIAZ, Annabel BASIL, Didier BURGKAM, Stéphan BOADA, Renée SALVAT, Catherine ADELL, Alexandre ORTIZ--BODIOU, Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES, Ghislaine BALLESTE, Marie-Françoise SANCHEZ, Fabrice VIGINIER

**Absents excusés ayant donné procuration** : Guy VINOT pouvoir à Anne MAURAN, Marie-Clémentine HERRE pouvoir à Guillaume BLAVETTE, Gérard PETYT pouvoir à Olivier CAPELL, Evelyne CANOVAS pouvoir à Catherine ADELL, Aurore VALENZUELA pouvoir à Jean-Michel SOLÉ

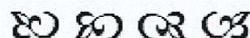
**Absent** : Cédric CASTELLAR

Effectif : 27

Quorum : 14

**Présents : 21 ; Absents excusés ayant donné procuration : 5 ; Absent : 1**

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'**Alexandre ORTIZ--BODIOU**, secrétaire de séance.



Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-39 ;

Vu l'avis favorable de la Commission n°2 du 10 mars 2025 ;

Considérant que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont la commune est membre adressent chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement ;

Considérant que le maire est tenu de communiquer ce rapport au conseil municipal en séance publique ;

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.*

Considérant le défi n°2 « Une ville qui préserve son territoire en synergie avec la biodiversité » ;

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le SYDEEL66 (Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan) a pour rôle principal de gérer et d'organiser les compétences énergétiques pour le compte de 185 communes et de Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) dans les Pyrénées-Orientales. Ses principales missions incluent notamment :

- La distribution d'électricité (AODE - Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité) ;
- La transition énergétique ;
- L'éclairage électrique.

Il convient à présent de prendre connaissance du rapport d'activités 2023 présenté par le SYDEEL 66, qui fait état de son bilan financier et des actions menées dans le cadre de ses missions.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (pour : 26) :**

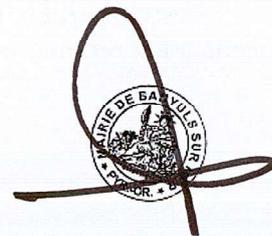
- **d'approuver** le rapport d'activités 2023 présenté par le SYDEEL 66 ;
- **de dire** que la présente délibération :
  - est transmise au représentant de l'Etat ;
  - est publiée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance**  
Alexandre ORTIZ--BODIOU

**Le Maire**  
Jean-Michel SOLÉ



*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.*



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

Syndicat Départemental  
d'Énergies et d'Électricité  
du Pays Catalan



# 2023



Le service public des collectivités dans les Pyrénées-Orientales

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 066-216600163-20250319-013\_MARS\_2025-DE



# SOMMAIRE

Édito du Président	2
Futur siège social	3
Les instances	5
Bilan financier	9
Le service public de distribution d'électricité	13
La mise en esthétique des réseaux	17
Éclairage public	21
Embellissement des postes de transformation	24
Transition énergétique	26
Mobilité électrique	29
Ressources humaines	32
Faits marquants 2023	35





## ÉDITO DU PRÉSIDENT



*Bien Chères et chers Collègues*

L'activité a été soutenue en 2023 et **je suis ravi que notre équipe vous ait accompagné et ait contribué au quotidien avec écoute et proximité dans la réalisation de vos projets structurants** de mise en esthétique des réseaux, d'embellissement, de rénovation et de transition énergétique de votre patrimoine.

Ce rapport d'activités retrace la **continuité de nos actions menées en faveur de la mise en esthétique des réseaux** avec la réalisation de plus de **40 chantiers, 8km de réseaux enfouis et 6 M€ investis**.

Il met en avant **l'essor de notre compétence éclairage public** avec un **accroissement de plus de 75% de gestion de points lumineux** et de près de **60% en rénovation**. En 2023, le SYDEEL66 a d'ailleurs été bénéficiaire **d'une subvention de 700 000 €** de la part de l'État dans le cadre du **dispositif « FONDS VERTS »**. 2023 marque également la mise en place d'un nouveau **logiciel « DIGIPOUS » élaboré localement** pour **améliorer la gestion de la maintenance du parc d'éclairage public**.

2023, c'est aussi la **progression de notre positionnement sur la transition énergétique** en améliorant de plus de 9 points notre accompagnement « Conseil en Énergie Partagé : CEP » et **42 audits supplémentaires** dans le cadre du **programme ACTEE** par rapport à 2022.

Enfin, au cours de l'année 2023, nous avons **étendu notre implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques de près de 10%** et augmenté nos investissements sur ce poste de plus de 40%.

Ces faits remarquables mettent en lumière l'ADN du SYDEEL66 et surtout notre **volonté et ambition de nous inscrire toujours plus dans un schéma de développement durable, de transition énergétique et d'énergie renouvelable**.

Fort de ces réussites, **le syndicat continue en 2024 à déployer ses forces au service des collectivités locales sur toutes ses expertises et savoir-faire** avec des dossiers de grandes ampleurs comme le groupement d'achat d'électricité et de gaz, le suivi de ses compétences actuelles et le lancement de la construction du futur siège social, un projet humain mesuré à forte sensibilité écologique.

Je tiens à tous vous remercier pour votre confiance et votre participation active aux compétences diversifiées du syndicat. Je remercie également Lionel VIDAL, Directeur Général des Services, ainsi que toute l'équipe du SYDEEL pour leur engagement sans faille à vos côtés.

Je vous souhaite une bonne lecture du présent rapport.

*Bien Amicalement*

Jean MAURY  
Maire de Ria Sirach  
Président du SYDEEL66

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 066-216600163-20250319-013\_MARS\_2025-DE



# Futur siège social

► Début des travaux de construction - Janvier 2025

# CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL SAINT-FELIU-D'AVALL

Projet d'OECO Architectes



## → Un siège social tourné vers la transition énergétique

Le SYDEEL66 est actuellement domicilié dans une ancienne maison individuelle située en limite Sud du quartier de la gare de Perpignan. Les locaux actuels **ne répondent plus aux besoins fonctionnels** des équipes et ne permettent pas d'accueillir de nouveaux effectifs alors que les activités du syndicat sont en plein essor. Aussi, le bien immobilier actuel est vieillissant et malgré des travaux de rénovation entrepris tels que l'isolation des combles, le remplacement de toutes les menuiseries, des déperditions persistent et la consommation énergétique du bien est très importante et ne répond pas à l'image de sobriété énergétique dans laquelle le SYDEEL66 s'inscrit.

Par ailleurs, le SYDEEL66 réunit plusieurs fois par an les membres du Comité Syndical qui sont au nombre de 59 élus. Actuellement, la tenue de ces comités doit se faire en dehors des locaux du SYDEEL du fait qu'il ne dispose pas d'un espace suffisant pour accueillir ce public.

C'est ainsi que la création d'un nouveau siège social à **fortes ambitions environnementales** comprenant une partie bureaux et un espace de réception prend sens pour permettre notamment de répondre aux besoins présents du syndicat.

Les objectifs de cette construction sont donc multiples :

- **Améliorer le fonctionnement de l'activité** avec des espaces de travail adaptés à l'effectif et organisés par pôle de compétences et d'expertise,
- **Disposer d'un espace dédié à la réception et à l'accueil** de toutes les instances représentatives du syndicat, de ses adhérents et de ses partenaires comme lors de la tenue d'évènements tels que : les bureaux et comités syndicaux, réunions annuelles auprès des SLE...
- **Être vertueux et exemplaire** en utilisant des matériaux issus de filières sèches et bas carbone mariant ainsi tradition et architecture contemporaine avec l'emploi de bois et de pierres massives et répondant aux exigences environnementales de la RE2020 et bien plus avec un objectif clair : être performant énergétiquement et environnementalement notamment en étant à énergie positive, c'est-à-dire, de produire au-delà des besoins et consommations énergétiques du bâtiment.





# Les instances

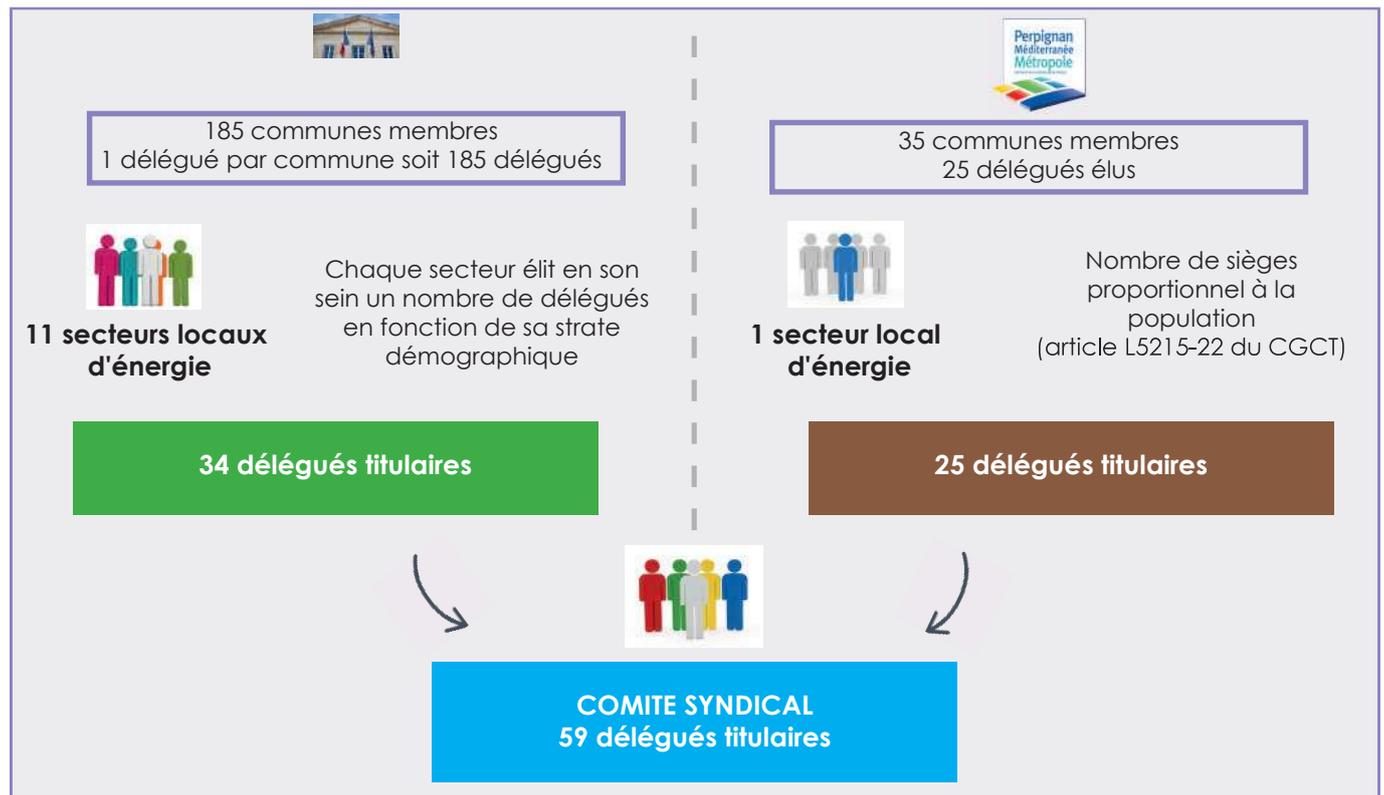
- ▶ Le SYDEEL66 est composé d'un bureau syndical représenté par 14 Vice-Présidents et d'un comité syndical, composé de 59 délégués élus et répartis par secteurs locaux d'énergie sur l'ensemble du territoire.

# LE COMITÉ SYNDICAL

Les délégués qui forment le comité syndical sont répartis entre **12 Secteurs Locaux d'Énergie (SLE)** fixés sur le périmètre déjà existant des EPCI du Département des Pyrénées-Orientales. Soit : 11 secteurs représentant les communes et 1 secteur représentant la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

## La composition du comité syndical

Pour désigner les **59 membres** qui siègent au comité syndical, les délégués communaux élus par les conseils municipaux de chaque commune, ont pu élire par secteur local d'énergie et en fonction de la strate démographique un nombre de délégués titulaires et suppléants, qui forme aujourd'hui le comité syndical du SYDEEL66.



## Les délégués par Secteur Locaux d'Énergie

### Agly Fenouillèdes

FOURCADE Didier (Trilla)  
PASCUAL Robert (Latour-de-France)

### Albères Côte Vermeille et Illbérès

LAURENT Jean (Saint-Génis-des-Fontaines)  
LLOBET Guy (Collioure)  
PORTEIX Yves (Sorède)  
PUJOL Gérard (Laroque-des-Albères)

### Aspres

BERNARDY Laurent (Banyuls-dels-Aspres)  
CAMSOULINES Hervé (Montauriol)  
FANTIN Gilbert (Tordères)  
SUCH Christophe (Thuir)

### Conflent-Canigou

BOBE Jean (Cornella-de-Conflent)  
JALLAT Jean-Louis (Olette-Evol)  
MAURY Jean (Ria-Sirach)  
MAYDAT Jean-Marie (Serdinya-Joncet)

### Corbières Salanque Méditerranée

ELIAS Gérard (Pia)  
GIBERT Jean-Michel (Salses-le-Château)  
VINCIGUERRA Jean-Louis (Claira)

### Haut Vallespir

PI Sébastien (Arles-sur-Tech)  
SOURRIBES Pierre (Montbolo)

### Pyrénées Catalanes

GARCIA Michel (Matemale)  
PONSA Serge (Font-Romeu-Odeillo-Via)

### Pyrénées Cerdagne

ARIS Jean-Marie (Sainte-Léocadie)  
GRAU Claude (Égat)

### Roussillon Conflent

GOMEZ Claude (Casefabre)  
SILVESTRE Joseph (Corbère)  
SOLER Gérard (Corbère-les-Cabanès)

### Sud Roussillon

LOPEZ Thierry (Saint-Cyprien)  
PENEL Franck (Latour-Bas-Elne)  
SANCHEZ Sébastien (Montescot)  
THIBAUT Jean-Jacques (Théza)

### Vallespir

ARNAUDIES Jacques (Vivès)  
DIDIER Claude (Saint-Jean-Pla-de-Corts)  
FARRE Joseph (Reynès)  
PUIGNAU Alexandre (Les Cluses)

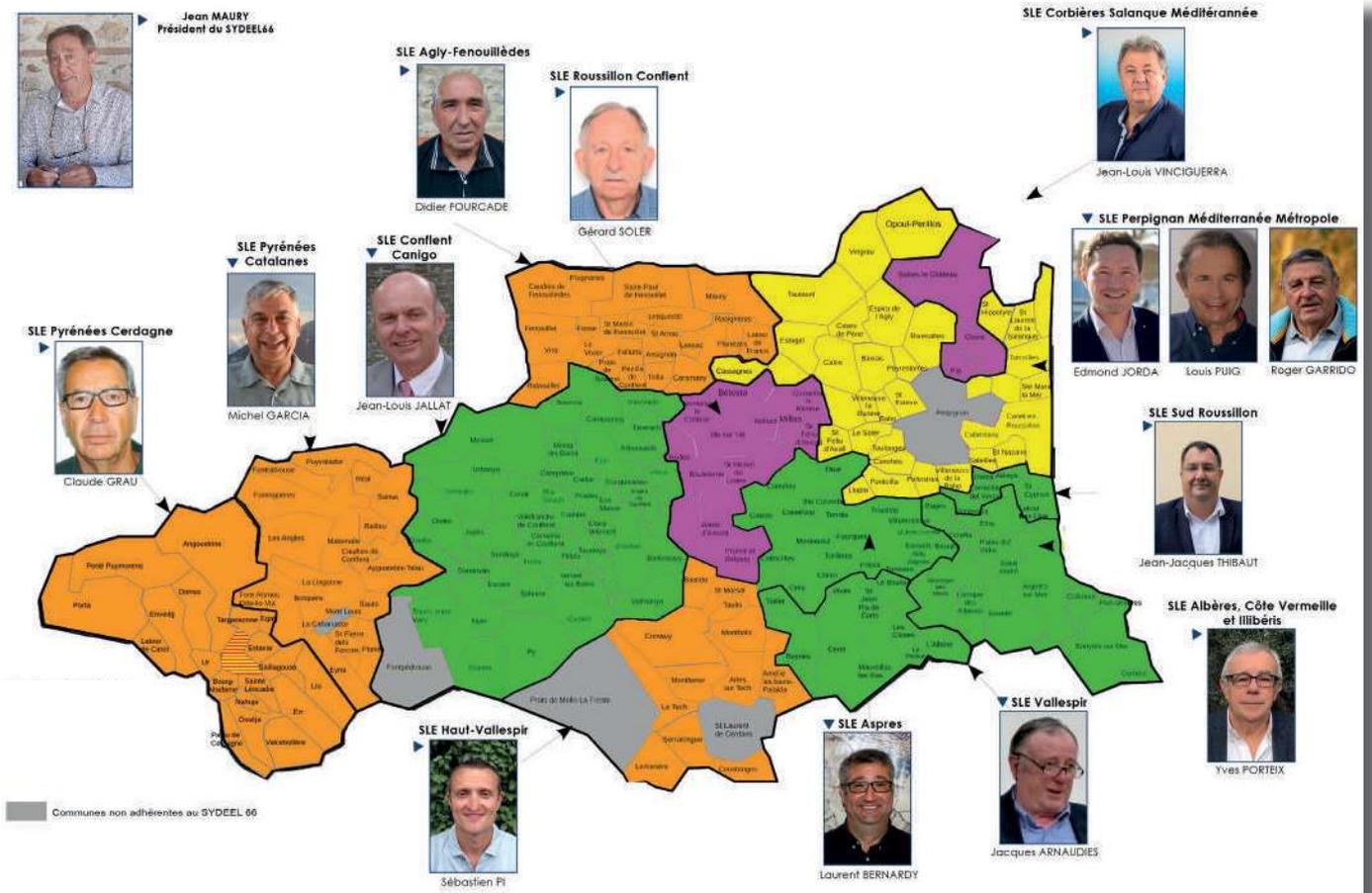
### Perpignan Méditerranée Métropole

AUROY Jean-Jacques (Llupia)  
BILLES Jean-Paul (Pézilla-la-Rivière)  
BRUNELLE Laurent (Villeneuve-de-la-Raho)  
CAMPS Philippe (Vingrau)  
CHAMBON Jean-Louis (Canohès)  
CASAS Gilles (Pollestres)  
GARCIA-VIDAL Madeleine (Saint-Hippolyte)  
GARRIDO Roger (Saint-Féliu-d'Avall)  
GILLARD André (Cabestany)  
GOT Patrick (Baho)  
GOT Alain (Saint-Laurent-de-la-Salanque)  
JORDA Edmond (Sainte-Marie-la-Mer)  
MARGUERON Gérard (Tautavel)  
MAROT Jean-Marie (Cassagnes)  
MARTINEZ Théophile (Cases-de-Pène)  
PEREZ Michel (Saint-Estève)  
PORTEILS Ludovic (Opoul-Perillos)  
PUIG Louis (Ponteilla-Nyls)  
ROIG Robert (Le Soler)  
SCHMITT Henri (Peyrestortes)  
SIRACH Joseph (Rivesaltes)  
TARDA Robert (Saleilles)  
TORRENS Jean-Claude (Saint-Nazaire)  
TRISTANT Benoît (Torreilles)  
VIGNAU Gilbert (Villelongue-de-la-Salanque)

# LE BUREAU SYNDICAL

Le bureau syndical du SYDEEL66 est composé du Président et de 14 Vice-Présidents qui ont été élus dans chaque secteurs locaux d'énergie. Ils permettent une représentativité sur l'ensemble du territoire et un relais entre les élus locaux et le syndicat. Le comité syndical a adopté par délibération, des délégations au Président et au bureau syndical. Lors de chaque assemblée, le Président rend compte des travaux du bureau et des décisions prises en vertu des délégations.

## Représentativité des Vice-Présidents par Secteur Locaux d'Énergie



# LES COMMISSIONS

Plusieurs commissions ont été créées afin de traiter des dossiers sur des thématiques spécifiques. Les commissions sont des réunions de travail qui ont un rôle essentiel pour orienter des décisions au sein du syndicat.

## Commission d'Appel d'Offres (CAO)

La commission **d'Appel d'Offres**, se réunit si nécessaire pour examiner les candidatures et les offres pour l'attribution de marchés publics. Cette instance est composée de 5 membres. En 2023, cette commission s'est réunie quatre fois dans le cadre de la commande publique :



- ACCORD CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES DE MAITRISE D'ŒUVRE (Travaux esthétique)
- ACCORD CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRES DE TRAVAUX POUR LA RENOVATION EP (Intracting)
- CONSTRUCTION DU SIÈGE SOCIAL DU SYNDICAT SUR LA COMMUNE DE SAINT-FÉLIU-D'AVALL
- ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE POUR LA RÉALISATION DE L'INVENTAIRE ET DU DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LE GÉORÉFÉRENCÉMENT DES RÉSEAUX POUR LES COMMUNES ADHÉRENTES AU SYDEEL66

## Commission travaux

La commission travaux et exploitation IRVE, éclairage public et communications électronique est chargée d'étudier les dossiers pour toutes les demandes de travaux et notamment pour les gros travaux coordonnés avec d'autres collectivités. Elle est également force de proposition dans le cadre des participations financières du SYDEEL66 et des conditions techniques et administratives relatives aux compétences du syndicat. Cette instance est composée de **12 membres**.

En 2023, les membres de cette commission ont été réunis à **trois reprises**. Au mois de Janvier, pour la présentation du programme travaux de l'année, en Avril pour l'état d'avancement de ce programme ainsi que pour la présentation d'un bilan de la compétence IRVE. Puis, une dernière commission s'est déroulée en Décembre pour effectuer un bilan de l'ensemble des programmes travaux 2023 (Mise en esthétique, éclairage public et IRVE), pour une présentation du programme prévisionnel des travaux 2024 et pour informer les élus, sur le groupement d'achat pour l'année 2024.



## Commission transition énergétique

La commission transition énergétique est chargée de proposer les orientations pour le développement du syndicat en matière d'efficacité et de transition énergétique. Cette instance est composée de **12 membres**.

## Autres commissions

La CCPE a été créée conformément aux dispositions de l'article 198 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, prévoyant la création par les syndicats d'énergies d'une Commission consultative regroupant TE38 et tous les EPCI à fiscalité propre du département.



## Chiffres clés 2023

### Instances de décision

5

comités syndicaux



3

bureaux syndicaux



7

commissions



16

décisions prises par le bureau



74

délibérations votées par le comité syndical



► Retrouvez les délibérations et procès verbaux sur le site internet du SYDEEL66 :  
Publications → Actes administratifs  
[www.sydeel66.com](http://www.sydeel66.com)



# Bilan financier

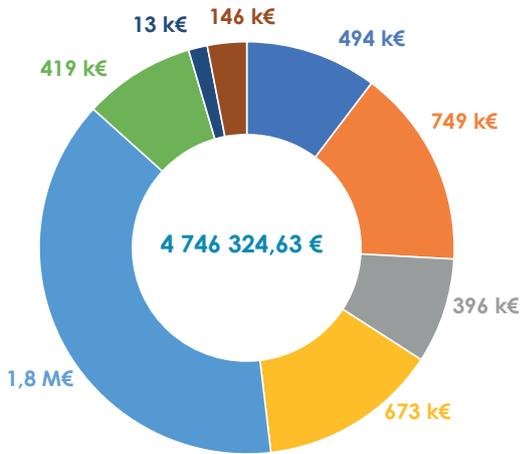
- Le SYDEEL66 dispose d'un budget principal et de deux budgets annexes pour la compétence «IRVE» et pour la compétence «Communications électroniques». Le budget est adopté chaque année par le comité syndical.



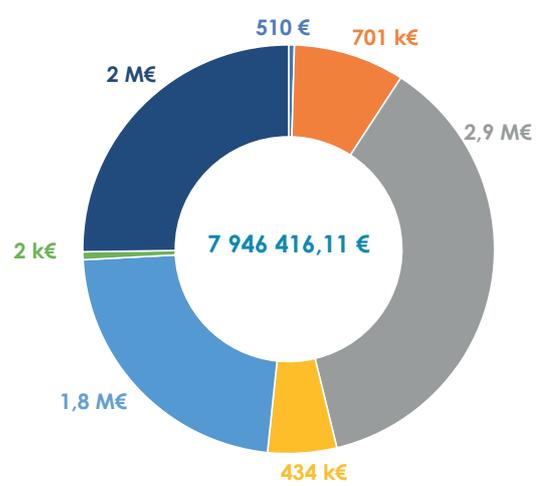
# LE BUDGET PRINCIPAL

## FONCTIONNEMENT

Les dépenses 2023



Les recettes 2023

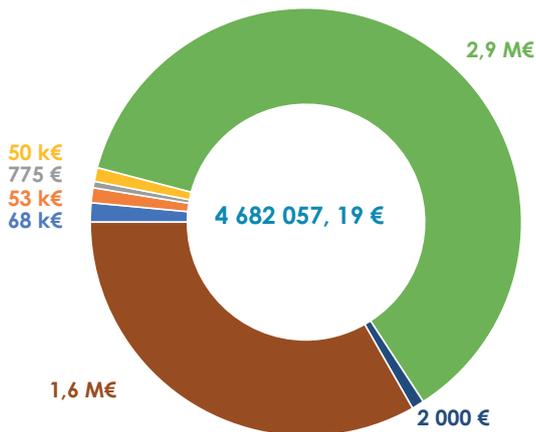


- Charges à caractère général
- Facture énergie compétence EP
- Maintenance EP
- Charges de personnel et frais assimilés
- Reversement TCCFE aux communes
- Autres charges de gestions courante
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux amortissements

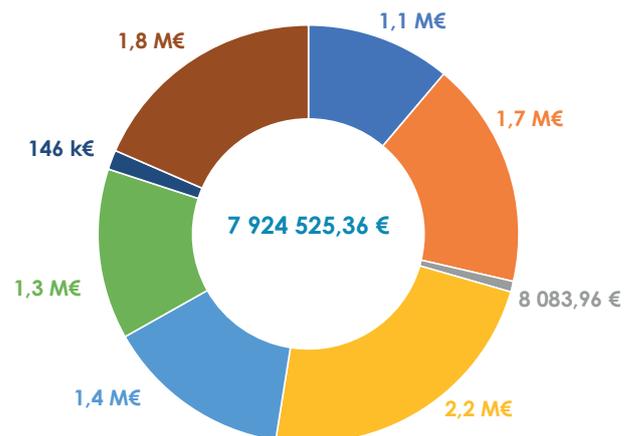
- Aide État - Salaire Parcours Emploi Compétences
- Contribution des communes (CEP, Groupement achat, ect...)
- Encaissement TCCFE + compensation factures EP
- Cotisations des communes et EPCI
- Redevances de concessions ENEDIS R1 et R2 + autres produits divers
- Opérations d'ordre
- Excédent reporté

## INVESTISSEMENT

Les dépenses 2023



Les recettes 2023



- Subventions d'investissement
- Frais d'études et logiciels
- Diverses subventions attribuées
- Matériel informatique, travaux bâtiment et achat terrain nu
- Travaux réseaux BT et éclairage public / construction siège social
- Opérations d'ordre
- Travaux mise en esthétique réseaux EP et FT (compte tiers)

- Dotations, FCTVA
- Résultat antérieur reporté 2022
- Opération patrimoniales
- Subventions et autofinancement des communes
- Emprunts «Banque des Territoires» - Plan lumière
- Autofinancement communes réseaux EP et FT (compte tiers)
- Dotations aux amortissements
- Excédent reporté en 2023

Reste à réaliser : 7,6 M€

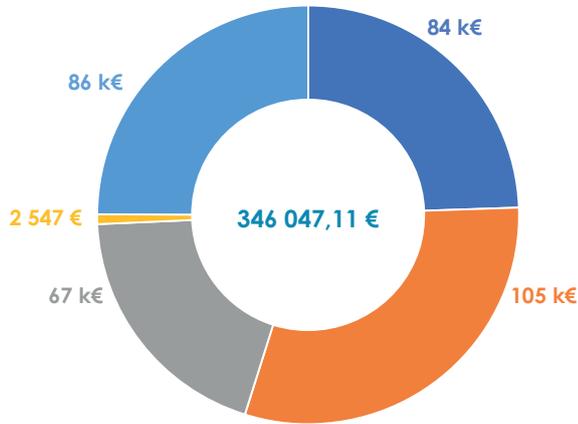
Reste à réaliser : 2,9 M€

# LE BUDGET IRVE

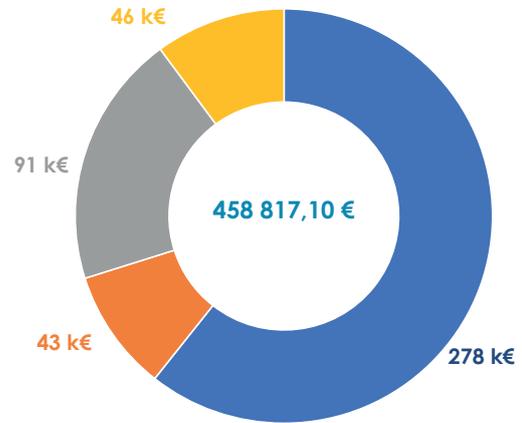
(Infrastructures de recharge pour véhicules électriques)

## FONCTIONNEMENT

Les dépenses 2023



Les recette 2023

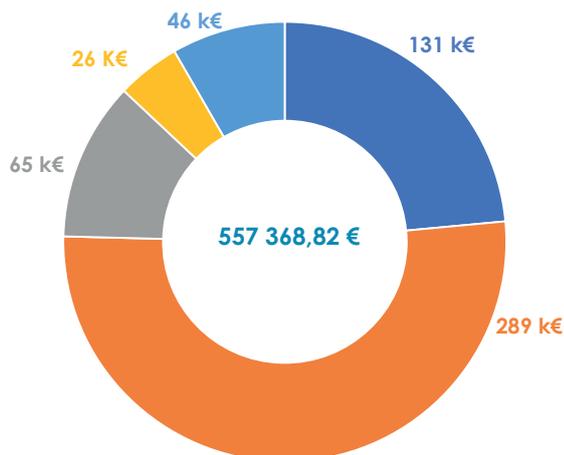


- Frais généraux de fonctionnement
- Frais de factures énergie
- Maintenance IRVE
- Charges financières - Intérêts emprunt
- Dotations aux ardotissements

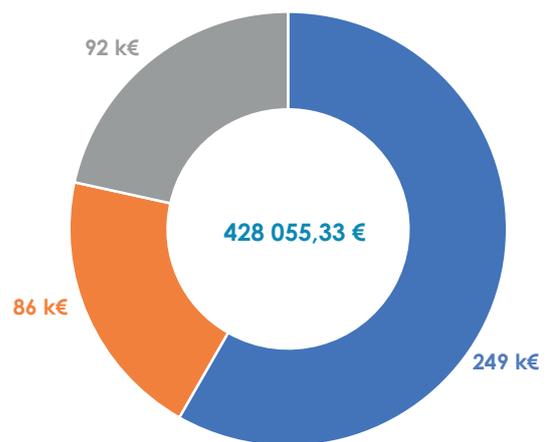
- Recettes et abonnements usagers
- Contributions communes + PMM
- Subventions équilibre BP
- Produits subventions ADEME/CD66

## INVESTISSEMENT

Les dépenses 2023



Les recette 2023



- Solde exécution (déficit)
- Immobilisation en cours / travaux pour pose nouvelles bornes
- Emprunt et dettes assimilées
- Subvention d'investissement
- Opérations d'ordres - reprises subvention ADEME/CD66

- Subvention d'investissement
- Amortissements frais études et matériel transports
- Excédent de fonctionnement capitalisé

Reste à réaliser : 180 k€

Reste à réaliser : 270 k€

# LE BUDGET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

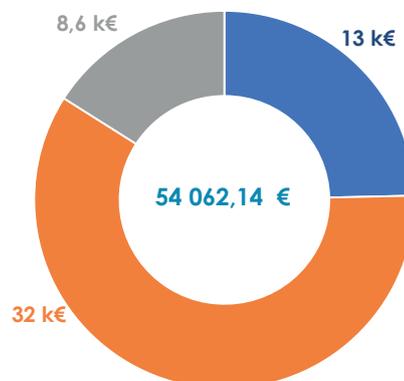
## FONCTIONNEMENT

### Les dépenses 2023



■ Frais généraux de fonctionnement

### Les recettes 2023



■ Contributions des communes

■ Redevance de concession

■ Excédent de fonctionnement reporté

## INVESTISSEMENT

### Les dépenses 2023

0€



Pas de travaux réalisés

### Les recettes 2023

0€

## Chiffres clés 2023

### Bilan financier

**1 554**

mandats administratifs



**1 204**

titres de recettes



### Actu 2023 : Mise en place du référentiel M57

Le SYDEEL66 a mis en place le référentiel M57 le 01 janvier 2023, suite à son adoption en comité syndical du 16 décembre 2021. Il offre des règles assouplies en matière de gestion pluriannuelle des crédits, de fongibilité des crédits et de gestion des dépenses imprévues.

Avec ce passage à la nomenclature comptable M57, le SYDEEL66 a dû se doter d'un règlement budgétaire et financier (RBF). Celui-ci a pour objectif de clarifier et de rationaliser l'organisation financière et la présentation des comptes locaux.

## Prévisions budgétaires 2024



**Budget principal : 23 813 620,15 €**

**Budget annexe IRVE : 1 328 247,62 €**

**Budget annexe CE : 81 534,54 €**

# Le service public de distribution d'électricité

## La concession : patrimoine et chiffres clés

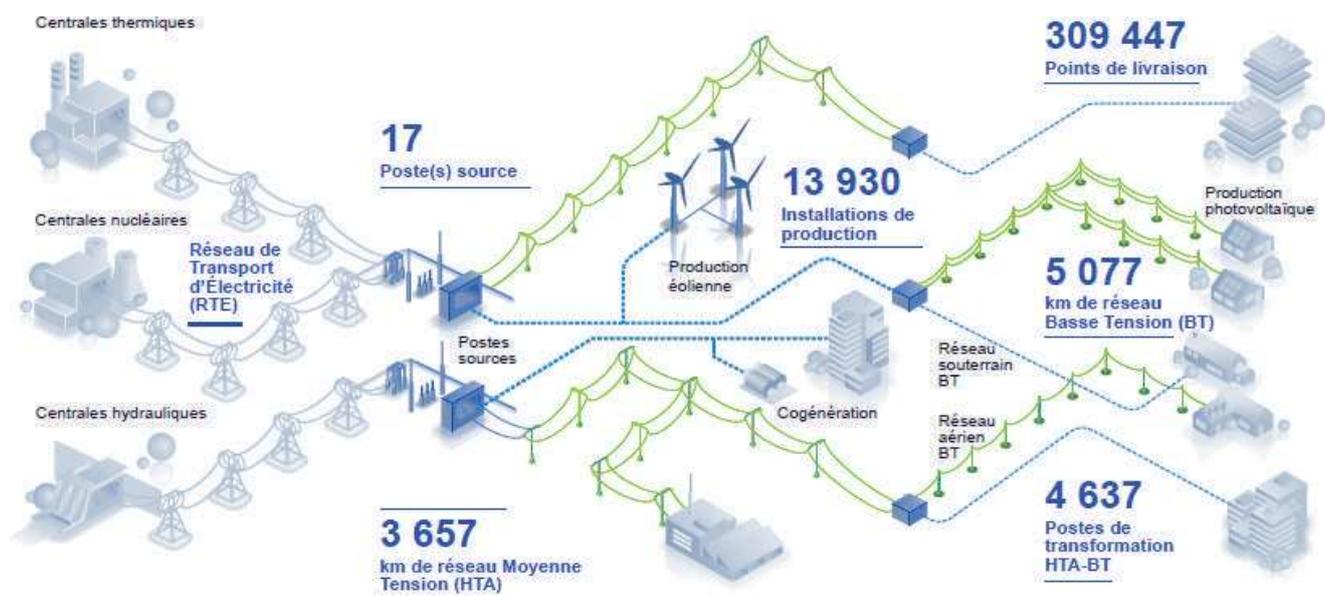
- Le SYDEEL66 est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE) pour le compte de 185 communes et de PMM (en représentation-substitution de 35 communes). À ce titre, le SYDEEL66 se doit d'assurer le suivi et le contrôle de la bonne exécution de son contrat de concession.

# PATRIMOINE DE LA CONCESSION

Le contrat de concession signé entre les différentes parties permet de déployer une desserte électrique de qualité pour le service public, adapté aux enjeux de la transition énergétique et un service de qualité aux clients de la concession. Il est scindé en deux composantes : la partie "distribution" est concédée à ENEDIS, et la "fourniture" aux tarifs réglementés de vente (TRV) est déléguée à EDF Branche Commerce.

## Le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité en 2023

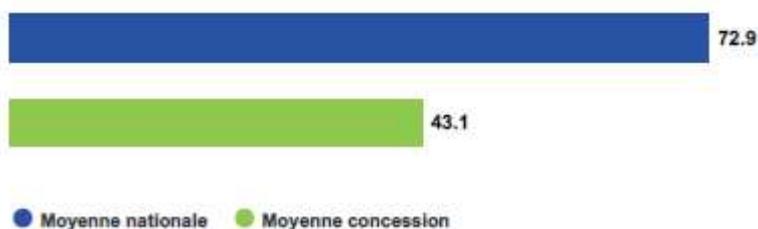
### Le réseau public de distribution d'électricité



## Le contrôle de la concession et la qualité de la fourniture



Durée moyenne de coupure des clients BT, hors incidents RTE (en min)



### La qualité de la fourniture

L'appréciation de la qualité d'alimentation sur le territoire de la concession tient en compte des incidents majeurs survenus en 2023, des principales actions d'amélioration mises en oeuvre dans l'année et de l'évolution des indicateurs de suivi et de la qualité.

### Le contrôle de concession

Ce contrôle a pour objectif de garantir une bonne qualité de fourniture d'électricité, l'entretien du patrimoine concédé, de favoriser les investissements et d'être ainsi le garant de la qualité du service public concédé.

# CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION

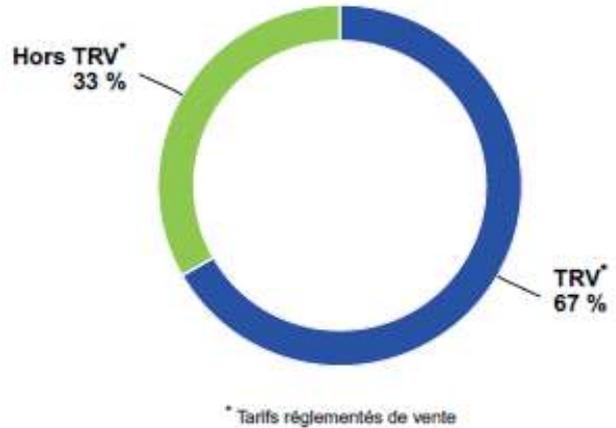
**CRAC 2023** - Chaque année, Enedis transmet à chacune des collectivités concédantes un Compte Rendu d'Activités de Concession (CRAC). Ce document contractuel synthétise une année de travail au service de la concession. La qualité des CRAC est une préoccupation d'Enedis qui œuvre pour fournir de plus en plus d'informations locales.



Retrouvez l'intégralité des CRAC sur le site du SYDEEL66 : [www.sydeel66.com](http://www.sydeel66.com)  
Publications > Rapports d'activités

## Le nombre de consommateurs

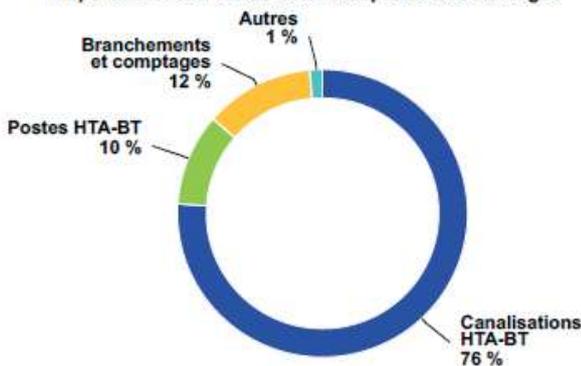
Répartition du nombre de consommateurs



## Les investissements et le patrimoine



Répartition de la valeur nette comptable des ouvrages



## Les raccordements à la concession

Répartition des raccordements d'installations de production neuves réalisées



Répartition des raccordements d'installations de consommation neuves réalisées



## Les consommateurs raccordés au réseau public

Les utilisateurs raccordés au RPD sont les clients consommateurs, qui souffrent de l'électricité au réseau et les clients producteurs qui injectent de l'électricité sur celui-ci. Ils sont présentés dans les tableaux ci-après.

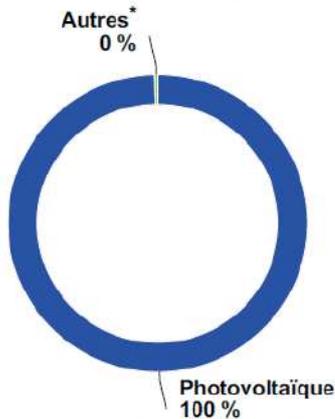
	2022	2023	Variation en %
Nombre de clients	306 124	309 447	1,1 %
Énergie acheminée (en MWh)	2 052 250	1 867 124	-9,0 %
Acheminement facturé* (en k€)	96 766	97 771	1,0 %

\* Hors acheminement en compteurs.

# CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION

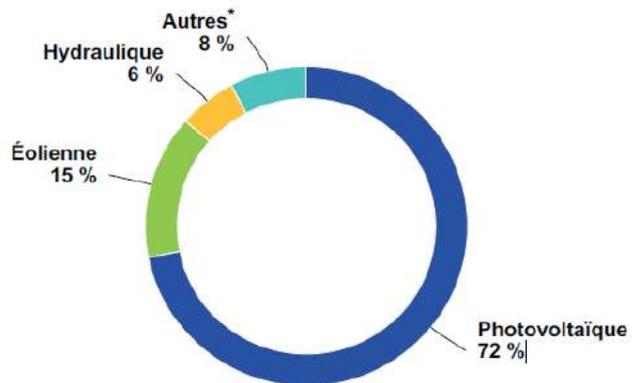
## Les producteurs sur la concession

Répartition du nombre de producteurs



\* Producteurs d'énergie d'origine éolienne, hydraulique, cogénération, biomasse.

Répartition de la puissance des producteurs



\* Cogénération, biomasse...

## Les installations de la production raccordées au réseau public

	2022			2023		
	Nombre	Puissance raccordée*	Quantité d'énergie produite**	Nombre	Puissance raccordée*	Quantité d'énergie produite**
Photovoltaïque	9 178	294 103	392 640 904	13 885	342 191	433 483 617
Éolien	9	69 700	110 897 747	9	69 700	148 174 518
Hydraulique	24	27 280	55 050 621	25	27 457	30 728 284
Autres	11	36 315	59 094 286	11	36 715	52 934 332
<b>Total</b>	<b>9 222</b>	<b>427 398</b>	<b>617 683 558</b>	<b>13 930</b>	<b>476 063</b>	<b>665 320 751</b>

\* La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en BT et en kW pour ceux en HTA. \*\* En kWh.

## La fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente en 2023

### Les clients Tarif Bleu

Répartition des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (en nombre de clients)



Répartition des consommations des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (en MWh)



● Tarif Bleu résidentiel ● Tarif Bleu non résidentiel

Souscriptions dans l'année Tarif Bleu résidentiel

**12 155 (6,2%)**

Résiliations dans l'année Tarif Bleu résidentiel

**17 233 (8,7%)**

### La mensualisation

Clients mensualisés Tarif Bleu résidentiel

**127 041**

Clients bénéficiant de la facturation électronique Tarif Bleu résidentiel

**98 031 (49,8%)**

### L'Accompagnement Énergie

Clients Tarif Bleu résidentiel ayant bénéficié d'un Accompagnement Énergie sur l'année

**1 971**

Les pourcentages sont donnés en fonction du nombre total de clients Tarif Bleu résidentiel.



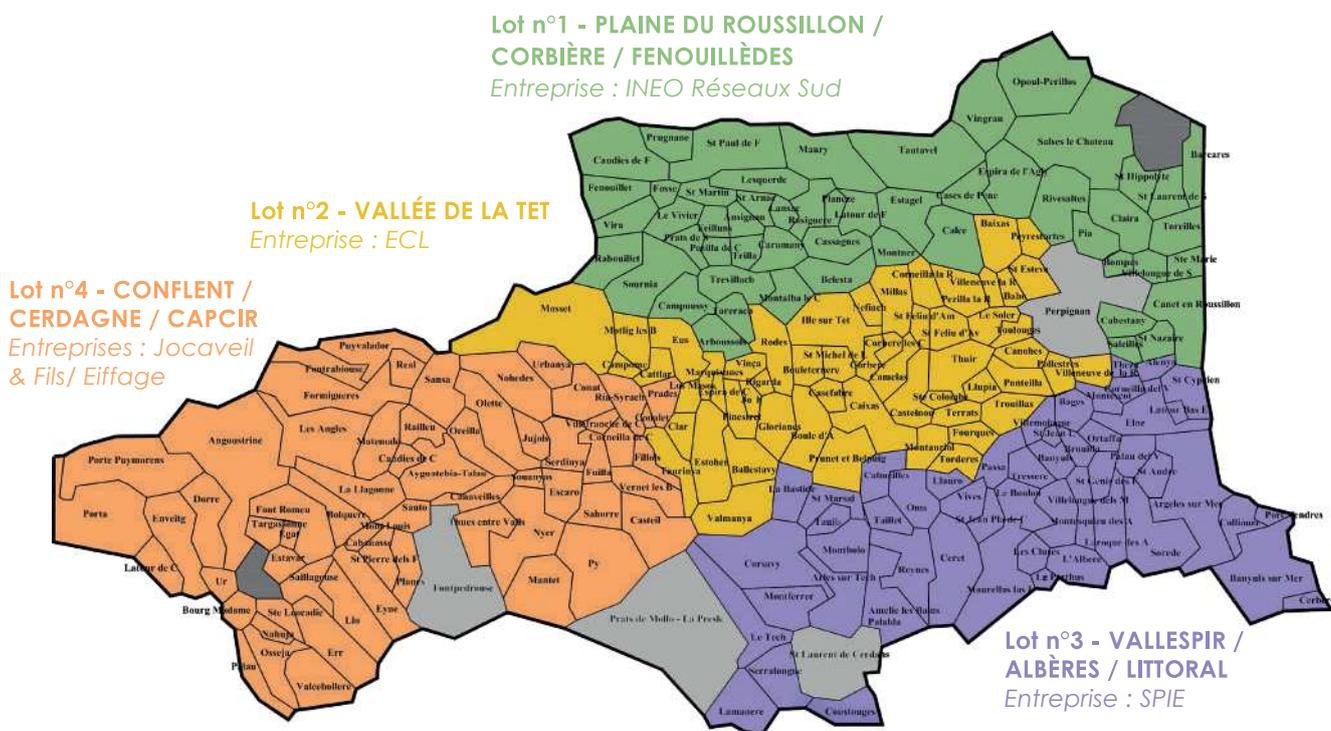
# Mise en esthétique des réseaux

- ▶ Dans le cadre de ses missions d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, le SYDEEL66 assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise en esthétique des réseaux pour les 220 communes adhérentes. Ces opérations permettent de sécuriser les réseaux, de renforcer la qualité de fourniture tout en embellissant les communes.

# EFFACER ET SÉCURISER LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les opérations de mise en esthétique des réseaux, permettent l'enfouissement et la mise en discrétion des réseaux aériens concernant la basse tension, l'éclairage public et les communications électroniques. Ces opérations ont plusieurs objectifs : sécuriser les réseaux et renforcer la qualité de fourniture tout en embellissant le cadre de vie des habitants des communes.

## Carte des lots et entreprises titulaires du marché public travaux



## Chiffres clés 2023

Mise en esthétique des réseaux

**40**

chantiers effectués



**8 km**

de réseaux enfouis



**30**

communes concernées



**6 millions**

d'euros investis  
 par les communes, le SYDEEL66  
 Enedis et Orange

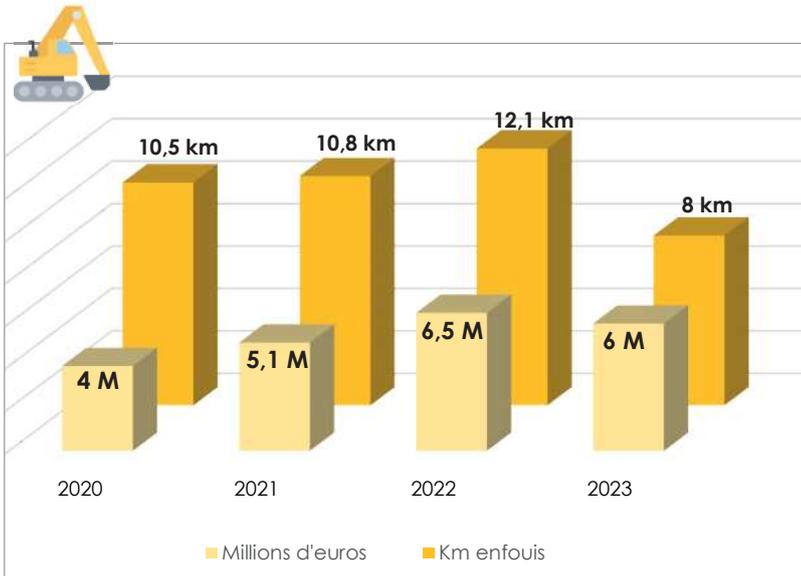


Travaux  
 Maureillas-las-Illas

# EFFACER ET SÉCURISER LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

## ZOOM SUR...

### Les opérations de mise en esthétique réalisées par le SYDEEL66 depuis 2020 (en Millions d'euros et en km enfouis)



### Notre coeur du métier

En 2020, le comité syndical a approuvé une augmentation des aides du SYDEEL66. Cette réactualisation a permis de faire face à la flambée des prix et aux communes de pouvoir pérenniser la réalisation de travaux. L'enfouissement des réseaux reste le coeur de métier du syndicat par sa compétence principale d'autorité concédante, mais également, par le nombre de projets réalisés et l'importance du budget mobilisé chaque année. La mise en esthétique des réseaux est un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire. Elle permet d'améliorer le cadre de vie, de renforcer la sécurité des réseaux et de valoriser le patrimoine électrique de nos communes.

### ► Avant/Après - Rue de la Mouline et de l'École, Matemale



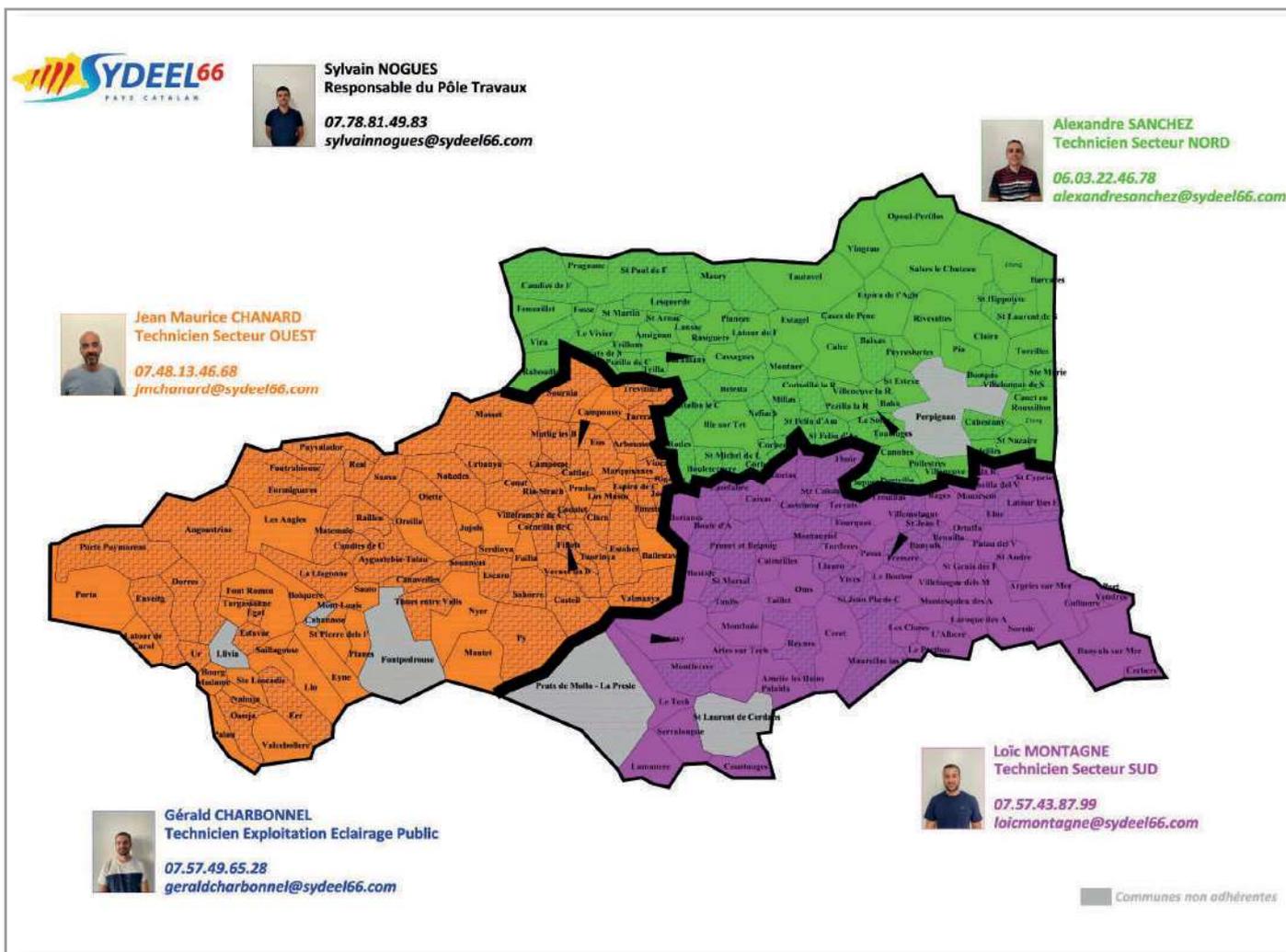
### ► Avant/Après - Rues Joachim Candes, des Jardiniers et av. du Festival, Prades



# ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES

## Organisation du pôle travaux

La répartition territoriale des chargés d'affaires permet d'assurer une proximité avec les élus locaux.



De plus, le SYDEEL66 met à disposition des collectivités membres, un **interlocuteur SYDEEL66** qui aura en charge d'assister, de conseiller et d'accompagner celles-ci auprès des concessionnaires Enedis, Edf et Orange.

- 1 **Accompagnement et assistances auprès des communes pour les demandes de :**
  - ▶ Branchement
  - ▶ Raccordement / Extension
  - ▶ Déplacement d'ouvrage
- 2 **Analyse et avis sur les demandes de constructions de lignes du concessionnaire (Articles 323-25 du Décret n°2015-1823 du 30 décembre 2015),**
  - ▶ Examen des projets présentés par Enedis : il s'agit, par exemple, de contrôler que les clauses du contrat de concession relatives à l'intégration des ouvrages dans l'environnement sont correctement appliquées, ou encore de conforter des observations de maires concernés.
- 3 **Analyse, à la demande des communes, des devis d'Enedis entrainant contribution financière des communes dans le cadre de raccordement et/ou extension liés à une autorisation de construire, d'un déplacement d'ouvrage, ect ...**
  - ▶ De plus en plus de communes sollicitent l'aide du syndicat pour les aider à comprendre le choix de la solution de raccordement ou de la tarification d'Enedis.
  - ▶ Le syndicat peut transmettre également aux communes des plans des réseaux et de la réglementation sur ce sujet.

Interlocuteur SYDEEL66 : Loïc Montagne - loicmontagne@sydeel66.com

# Éclairage public

- Le SYDEEL66 assure pour les communes qui la lui transfère cette compétence optionnelle, elle comprend les travaux neufs et de rénovation, la maintenance (préventive et curative), l'exploitation, la cartographie du patrimoine lumineux et le contrôle de l'énergie.



# L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, BIEN PLUS QUE DE LA LUMIÈRE

Fidèle à sa philosophie de solidarité territoriale, le SYDEEL66 mutualise pour cette compétence des moyens humains, son expertise, son expérience et son concours financier. Le syndicat joue un rôle central dans la gestion de l'éclairage public. Cette compétence permet de mettre en œuvre des politiques énergétiques cohérentes sur un territoire, en optimisant les installations et en favorisant les économies d'énergie.

## Pour une gestion performante et citoyenne

### Carte des communes adhérentes à la compétence éclairage public (au 01 août 2024)

104 communes

35 000 points lumineux en gestion



65 à 70 %  
d'économie  
d'énergie  
générés par les  
travaux

## Chiffres clés 2023

### Éclairage public

**32**  
chantiers effectués



**750**  
points lumineux rénovés



**1 500**  
opérations de  
maintenance



**1,1 million**  
d'euros investis  
par les communes et le  
SYDEEL66



Planès

## ACTIVITÉ 2023 DU SERVICE

### Fonds Vert : Le SYDEEL66 porteur d'un programme massif de modernisation et rénovation de l'éclairage public

Dans le cadre du dispositif «Fonds vert», l'Etat a attribué au SYDEEL66 une subvention de 700 000 € pour son projet de rénovation des parcs de luminaires éclairage public. Ce fonds d'accélération de la transition écologique vise à aider les collectivités territoriales à réduire leur consommation d'énergie. Face à un besoin et au regard de l'impact de la crise énergétique sur nos collectivités, le SYDEEL66 a souhaité, en partenariat avec les communes, engager un programme massif de modernisation et de rénovation de son parc d'éclairage public.



### Rénovation de près de 7 000 points lumineux

Les **objectifs principaux** permettront de :

- Diminuer la puissance des luminaires d'environ 60% avec les nouvelles technologies Leds et ainsi générer une économie financière d'environ 40% sur la facture d'électricité.
- Procéder, en accord avec les communes à l'extinction de l'éclairage sur des zones et plages horaires définies.
- Identifier et de prendre en compte des spécificités environnementales et de réduire l'impact nocif sur la biodiversité.



### Financement intracting : Partenariat avec la Banque des Territoires

Une convention de partenariat a été signée le Jeudi 22 juin 2023 en présence de Jean Maury, Président du SYDEEL66, Edmond Jorda, Vice-Président du SYDEEL66, et de Caroline Cartallier, Directrice Régionale Adjointe Occitanie de la Banque des Territoires. Le principe de l'intracting est de **contribuer**, via une avance remboursable, à la **réalisation**

de travaux de rénovation et d'optimisation énergétique permettant de dégager des économies d'énergie à court terme.



### Extinction de l'éclairage public

Le SYDEEL66 **conseille et accompagne** les communes dans cette démarche d'extinction de l'éclairage public. C'est une démarche tant économique qu'environnementale qui se généralise.



**66 communes** qui pratiquent l'extinction de l'éclairage public en 2023



### Digipous : le nouveau logiciel GMAO pour déclarer les pannes

Développé en partenariat avec une **entreprise locale**, "Solution Web" filiale de développement informatique de RTI Groupe et l'École42, ce nouveau logiciel permet au SYDEEL66 d'assurer :

- un **meilleur suivi** de la maintenance avec le prestataire et les communes, notamment par l'envoi de messages collationnés.
  - une **meilleure gestion** de la base de données pour l'exploitation du réseau d'éclairage public.
- Depuis le 01 décembre 2023, l'utilisation de cet outil est généralisée à toutes les communes adhérentes à la compétence éclairage public, leur permettant de déclarer les pannes par une interface plus ludique et intuitive.

✓ En **novembre 2023**, les techniciens du SYDEEL66 sont allés à la rencontre des communes adhérentes à la compétence afin de leur présenter ce nouveau logiciel.

✓ En **décembre 2023**, c'est à l'école 42 de Perpignan que les élus du SYDEEL66 ont pu assister à une présentation de l'application *Digipous*.



### Projet RICE Réserve Internationale de Ciel Étoilé

En 2024, le SYDEEL66 soutient le **projet ambitieux** de RICE, porté par le Parc Naturel Régional Pyrénées Catalanes, en conseillant les communes et le PNR. Les enjeux sont multiples : la température de couleur produite par les luminaires, le choix du luminaire à installer (l'esthétique ainsi que la puissance). Il est important de répondre aux enjeux de biodiversité, de qualité de vie et d'économie d'énergie sur notre territoire.



# Embellissement des postes de transformation

- Dans sa politique d'amélioration du cadre de vie et afin de valoriser son patrimoine, le SYDEEL66 en partenariat avec ENEDIS et la commune, ont mis en place un programme de réhabilitation et d'embellissement des postes de transformation dégradés ou vétustes.

# AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Chaque année, une dizaine de communes sont retenues pour le programme de réhabilitation des postes de transformation. Elles bénéficient des financements du SYDEEL66 et d'ENEDIS conformément à un partenariat commun.

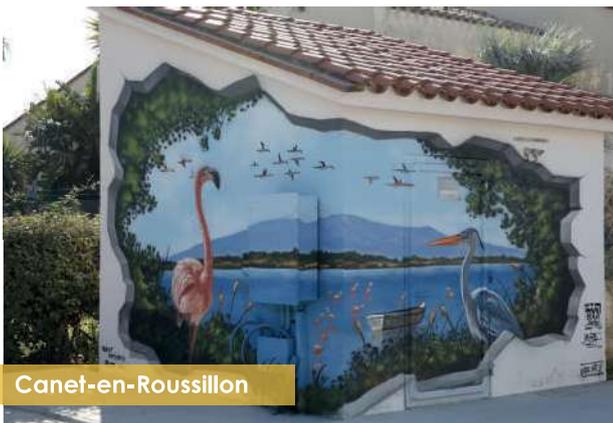
## Les réalisations en 2023



Corneilla-del-Vercol



Ponteilla-Nyls



Canet-en-Roussillon



Cabestany



Banyuls-dels-Aspres



Sainte-Marie-la-Mer

## Chiffres clés 2023

**13 425 €**

investis par les communes



**3 000 €**

de subventions versées par le SYDEEL66



**6 postes**

embellis





# Transition énergétique

- Le SYDEEL66 s'engage dans la transition énergétique en proposant diverses actions et programmes de financement, pour permettre aux collectivités de faire face aux enjeux énergétique et écologiques conformément à la loi climat de 2019.



# ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Le SYDEEL66 met en place depuis plusieurs années, un certain nombre de démarches et outils à destination de ses collectivités partenaires pour les accompagner dans la voie de l'efficacité et de la sobriété énergétique. Face à ce défi, le SYDEEL66 s'engage au travers d'actions et missions auprès des communes membres.

## Le Conseil en Energie Partagé (CEP)



Le SYDEEL66 propose à ses communes adhérentes le dispositif **CEP** depuis le début des années 2010. Il permet de partager les **compétences d'un conseiller en énergie**. L'intégration de cette nouvelle ressource au sein des équipes communales permet d'agir afin de réduire consommation et dépenses en énergie. Le Conseil en Energie Partagé (CEP) est un service, réparti en 2 phases, sur 5 ans dont l'objectif est de permettre à la collectivité de mener une **politique maîtrisée** sur son patrimoine.

## Le CEP en 2023...



**500**  
bâtiments  
en gestion



**18**  
audits  
réalisés



**38**  
communes  
adhérentes

## Le programme ACTEE « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique »



Le programme ACTEE est un dispositif porté au niveau national par la FNCCR, qui vise à **accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics** en soutenant et en accompagnant la mutualisation des actions d'efficacité énergétique par le financement d'ingénierie, d'études et de matériel de suivi et d'analyse. Depuis 2021, le SYDEEL66 est coordonnateur de plusieurs Appels à projets du programme ACTEE portant sur la rénovation énergétique du patrimoine public des collectivités.

## Les chiffres clés

**2023**

**47**

audits réalisés



**Total de :**

**65 k€**

d'aides reversées



**ACTEE** Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

→ Porteur du projet : SYDEEL66 PAYS CATALAN

→ Partenaires : PMM - Le Département et la SPL PMM



## ZOOM SUR...

### La métrologie : Mise en place du système dans deux communes du département

L'école J-Néo d'Elne et le Théâtre de Thuir ont décidés d'équiper leurs bâtiments d'un système de **métrologie**. Cette instrumentalisation permet de suivre plusieurs **données d'ambiance et d'usage** en temps réel : La température, l'hygrométrie (taux d'humidité) et le CO2, permettant ainsi de respecter la réglementation en vigueur. Le rôle du SYDEEL66 s'est traduit par un **accompagnement technique** d'une part, pour l'installation et la programmation du système et d'autre part pour le suivi et l'analyse des consommations. Cette opération s'inscrit dans les objectifs de ces communes d'assurer une gestion optimisée de l'énergie en y associant le confort des usagers.



# ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

## Les Générateurs/ Loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables)



Le réseau « **LES GÉNÉRATEURS Occitanie** » est un réseau de conseillers de proximité visant à accompagner l'émergence de projets photovoltaïques. Afin d'atteindre les objectifs régionaux et nationaux en matière de production énergétique renouvelable, un chargé de mission EnR a rejoint le SYDEEL66. Ce conseiller technique est mis à disposition de toutes les communes adhérentes au syndicat, afin de les conseiller sur les projets photovoltaïques au sol et en toiture.

### Les Générateurs en 2023...

**49**

Notes et analyses d'opportunités réalisées



### Accompagnement dans la Loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) soutenu par l'Etat (fonds vert)

Dans le cadre de cette loi, le SYDEEL66 a su proposer des conseils et outils aux communes et EPCI du département pour les accompagner :

- ✓ Organisation de **5 réunions d'information** pour les EPCI et 1 pour le PNR
- ✓ **72 communes** accompagnées
- ✓ **Pédagogie** autour des outils de détermination et de déclaration de zones d'accélération
- ✓ **Orientation** sur la procédure à suivre
- ✓ Mise en place de **méthodologie d'accompagnement** au niveau territorial

### Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)



Le dispositif des **CEE** a pour objectif de valoriser auprès des fournisseurs d'énergie une partie des travaux de rénovation énergétique. Le SYDEEL66 propose de **valoriser les travaux de performance énergétique et de collecter** les CEE réalisés par les collectivités afin de leur permettre de bénéficier d'une aide financière supplémentaire.

**2023**

**4 136 100 kWhcumac** générés en 2023  
Vendus pour un coût de **30 607,14€**



### WATTY A L'ÉCOLE : Sensibiliser les futures générations, c'est important !



Le programme Watty à l'école est un programme pédagogique (ateliers, animations, événements...) qui **sensibilise les enfants** des écoles élémentaires et maternelles aux économies. Portée par la société EcoCO2, le programme Watty à l'école est soutenu dans les Pyrénées-Orientales grâce au SYDEEL66 depuis 8 ans.

**1 765**

élèves concernés



**86**

classes



**28**

communes



### Groupement d'achat d'électricité



Ce groupement d'achat permet de garantir aux collectivités locales, des offres aux meilleurs tarifs et des services associés de qualité. Dans ce contexte de crise énergétique, l'objectif est principalement d'obtenir des prix plus bas et un meilleur service.

**En 2023...**

**133**

membres



**5 172**

sites



**80,4**

GWh (volume de consommation)





# Mobilité électrique

► Depuis 2016, le SYDEEL66 s'est engagé dans le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques à travers sa compétence «Infrastructures de Recharge pour Véhicules électriques». Aujourd'hui, le syndicat est véritablement un acteur engagé dans la mobilité électrique sur le territoire des Pyrénées-Orientales.

# LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

Porteur du projet le SYDEEL66, à la fois maître d'œuvre et maître d'ouvrage de cette compétence optionnelle, a permis de développer la mobilité électrique dans les Pyrénées-Orientales. Par ailleurs, le maillage équilibré des bornes imaginé par le syndicat, offre la possibilité aux utilisateurs de véhicules électriques de se déplacer sans difficulté.

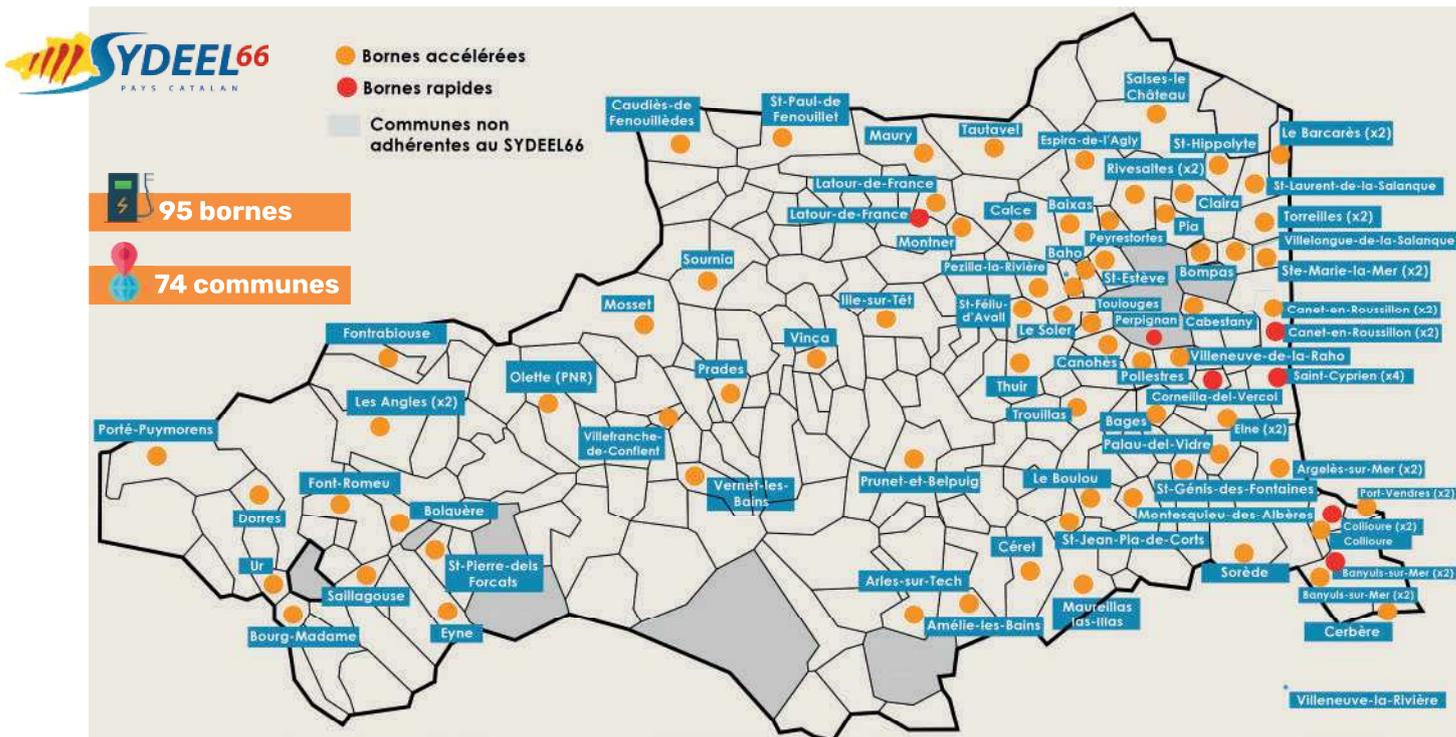
## Favoriser le développement de l'électromobilité sur le territoire

### Révéo, un réseau Régional de bornes publiques

Les **10 syndicats départementaux d'énergies** de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées et du Tarn, associés aux **Métropoles** de Toulouse et de Montpellier, se sont regroupés afin d'organiser un service commun relatif au déploiement et à l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Les objectifs de ce groupement visent notamment à offrir un service innovant, « décarboné » et interopérable à l'ensemble du territoire, afin de faciliter la mobilité interdépartementale des utilisateurs de véhicules électriques de la région Occitanie. Aujourd'hui, RÉVÉO représente plus de **2000 bornes** de recharge réparties dans la région aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale !



### Carte déploiement des bornes de recharge sur le département des Pyrénées-Orientales



### Top 5 des bornes catalanes les plus utilisées (en nombre de sessions de charge)



**1**  
**Perpignan**  
Aire de covoiturage  
Péage Sud  
**2 553**  
sessions

**2**  
**Canet-en-Roussillon**  
Quai de Barcelonne  
**1 544**  
sessions

**3**  
**Canet-en-Roussillon**  
Rue de Suisse  
**1 500**  
sessions

**4**  
**Argelès-sur-Mer**  
Avenue du Grau  
**1 257**  
sessions

**5**  
**Font-Romeu**  
Avenue d'Espagne  
**1 134**  
sessions



# LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

## Adoption du Schéma Directeur de Développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE)

La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 dite loi LOM a créé la possibilité pour les collectivités et établissements publics titulaires de la compétence «IRVE» d'élaborer un schéma directeur de développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables ouvertes au public. Le SYDEEL66 a été le « maître d'œuvre » de l'élaboration de ce schéma sur le territoire des Pyrénées-Orientales. Le schéma a été envoyé au Préfet des Pyrénées-Orientales fin Juillet 2023 et validé. Pour rappel, son but est de **renforcer et densifier** le réseau public et privé IRVE existant et d'offrir aux usagers une offre plus adaptée aux usages.

### Projections

Trois axes d'équipement sur le territoire en Occitanie sont à développer :

- ✓ **Accroître** les bornes de recharge à proximité immédiate du domicile
- ✓ **Améliorer l'attractivité** des sites touristiques et l'accueil des visiteurs avec une charge accélérée
- ✓ **Faciliter les longs trajets** avec une charge rapide à proximité des grands axes autoroutiers et sur les aires de covoiturage.

## ACTUALITÉS 2023

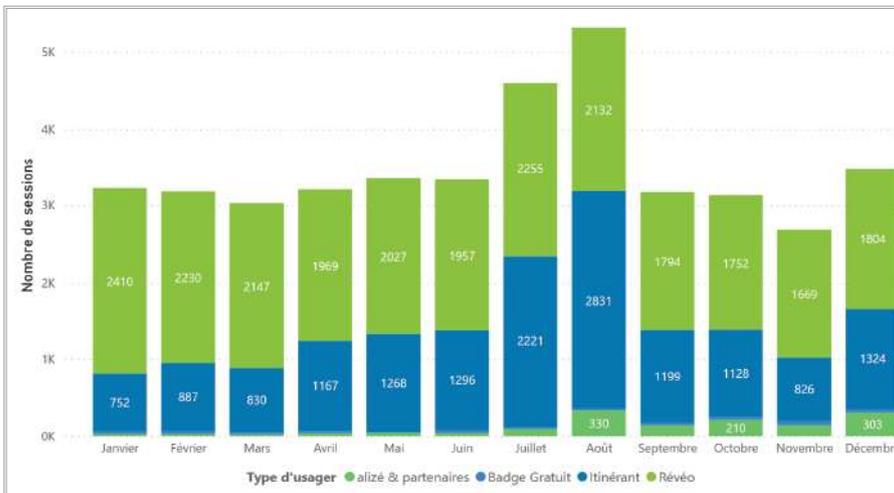
### Projet MOBELSOL



Les partenaires du projet **MOBELSOL** (TECSOL, ENEDIS, SYDEEL66) se sont réunis en Janvier 2023 à Rivesaltes pour le démonstrateur d'énergie solaire installé sur la borne. Le but est d'étudier la possibilité d'intégrer une borne de recharge Révéo à une opération d'Autoconsommation Collective. Grâce à un QR Code collé sur la borne Révéo, l'utilisateur peut avoir un « **bilan solaire** » simulé en fin de charge. Une part de 20% de la production solaire est virtuellement allouée à la borne de recharge. L'algorithme MOBELSOL calcule la part solaire à chaque pas de 5 minutes à partir de données collectées en continu.



### Evolution du nombre mensuel de sessions 2023



### Partenariat entre les membres du groupement Révéo et DYNEFF

Ce partenariat permettra la valorisation de la quote-part d'EnR disponible pour assurer l'alimentation électrique des bornes de recharge. La conclusion de ce partenariat permettra ainsi d'abonder des recettes de fonctionnement au profit du service IRVE de l'ensemble des membres du réseau Révéo.



## Chiffres clés 2023

### Mobilité électrique

**91**  
bornes en service

**41 170**  
sessions de charge

**+ 12,44 %**  
par rapport à 2022

**600**  
abonnés dans les Pyrénées-Orientales



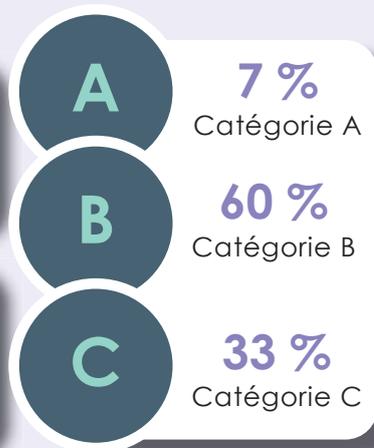
# Ressources humaines

- L'année 2023 a permis de mobiliser et développer les compétences et pratiques essentielles des ressources humaines pour une organisation optimisée.

# BILAN SOCIAL

## Chiffres clés

L' équipe du SYDEEL66



## Evolution des effectifs, des carrières du personnel et du pouvoir d'achat



Courant 2023, le Sydeel66 a recruté **2 agents contractuels** aux Pôles Transition Energétique et Finances et prolongé **2 agents contractuels** en poste au Pôle Travaux. Le syndicat favorise autant que possible l'évolution des carrières de son personnel, par l'application des règles statutaires. Ainsi en 2023, **1 agent a été titularisé** au grade de Technicien suite à l'obtention du concours et **2 agents** ont bénéficié d'un avancement d'échelon. En mars 2023, le Comité Syndical a acté l'intégration du personnel auprès du CNAS (Comité National de l'Action Sociale) et son large éventail de **prestations sociales**.

## ACTUALITÉS 2023

### L'action sociale en faveur du personnel

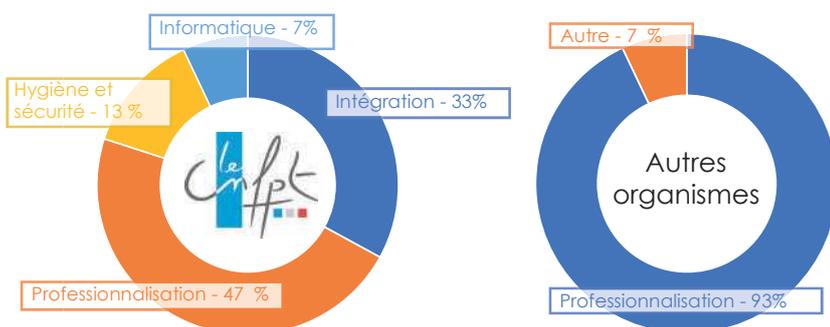
- ✓ Depuis Janvier 2023, les agents bénéficient de la **prestation chèques-déjeuners** dont la valeur faciale est de 8€ pour un carnet de 15 tickets par mois avec une participation employeur de 50% qui représente pour 2023 : 9600€ pour 15 agents.
- ✓ Les élus ont adopté dès Mars 2023, l'adhésion du personnel au **CNAS** (Comité National de l'Action Sociale), la cotisation employeur par agent s'élève à 214€ pour un total annuel de 3110€.
- ✓ La participation employeur pour la **prévoyance santé** (maintien de salaire) sous réserve d'un contrat labellisé offre 5€ mensuels par agent pour un total en 2023 de 300€ pour 5 agents. Une actualisation sera proposée en 2024.

## Les actions de prévention



La désignation d'un **Assistant de Prévention** en juin 2023 a permis au syndicat de se conformer aux obligations légales et notamment d'acter un **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels** - DUERP et le plan d'action qui lui est associé. Ainsi l'investissement dans la prévention pour accroître le **bien être** des agents, pour **renforcer le climat social** tout en améliorant le fonctionnement des services totalise pour 2023, **4493€** dépensés en Equipement de Protection Individuelle (EPI) et en matériel d'aménagement de poste de bureau (fauteuils de bureau, bras d'écrans).

## Bilan des formations 2023 (% d'agent)



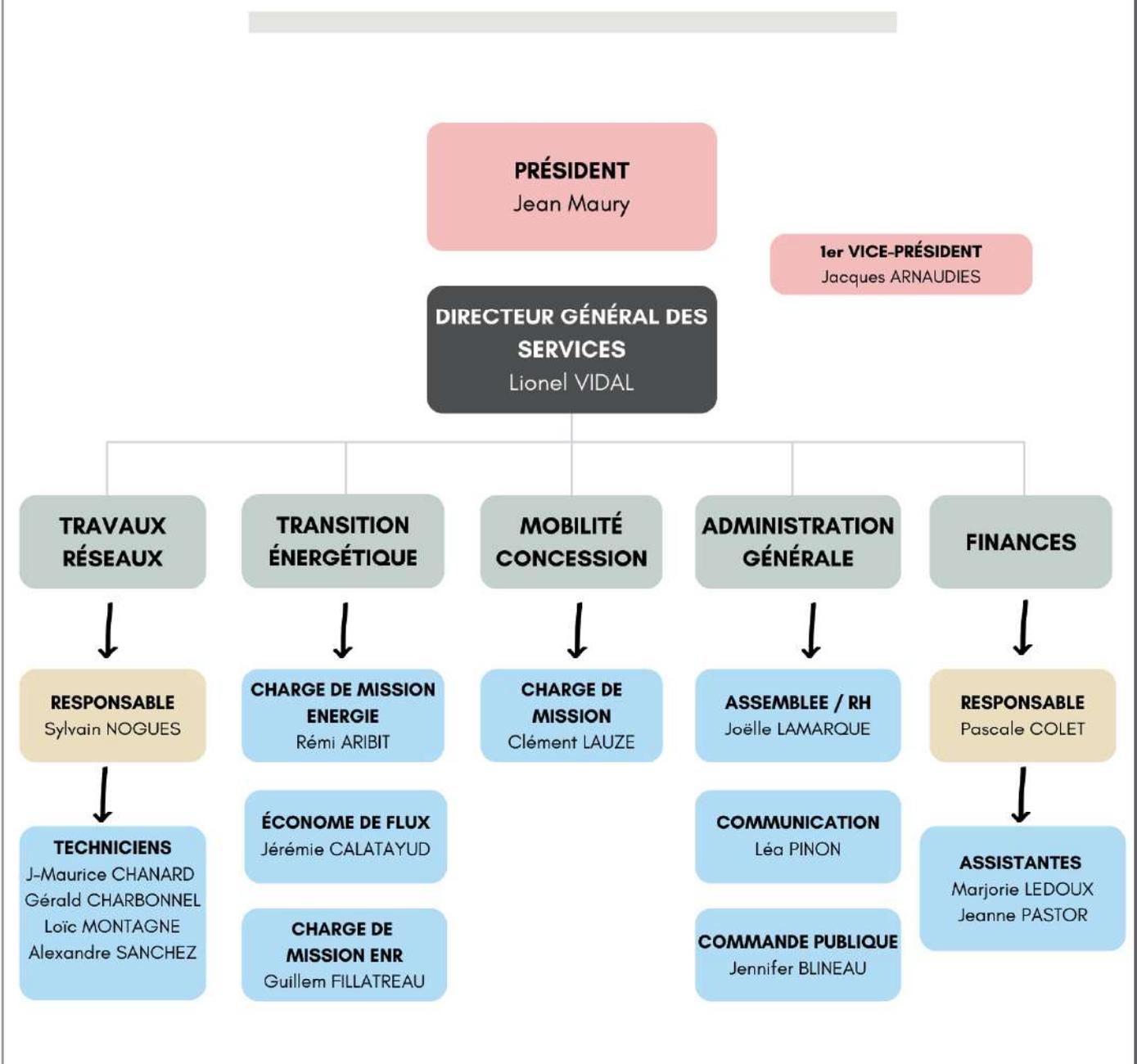
## Projections 2024

- Octroi de la prime PEPA
- Aménagement temps de travail
- Actualisation de la participation employeur prévoyance santé
- Règlement intérieur / ASA
- Actualisation des modalités de mise en œuvre du CET

# RESSOURCES HUMAINES

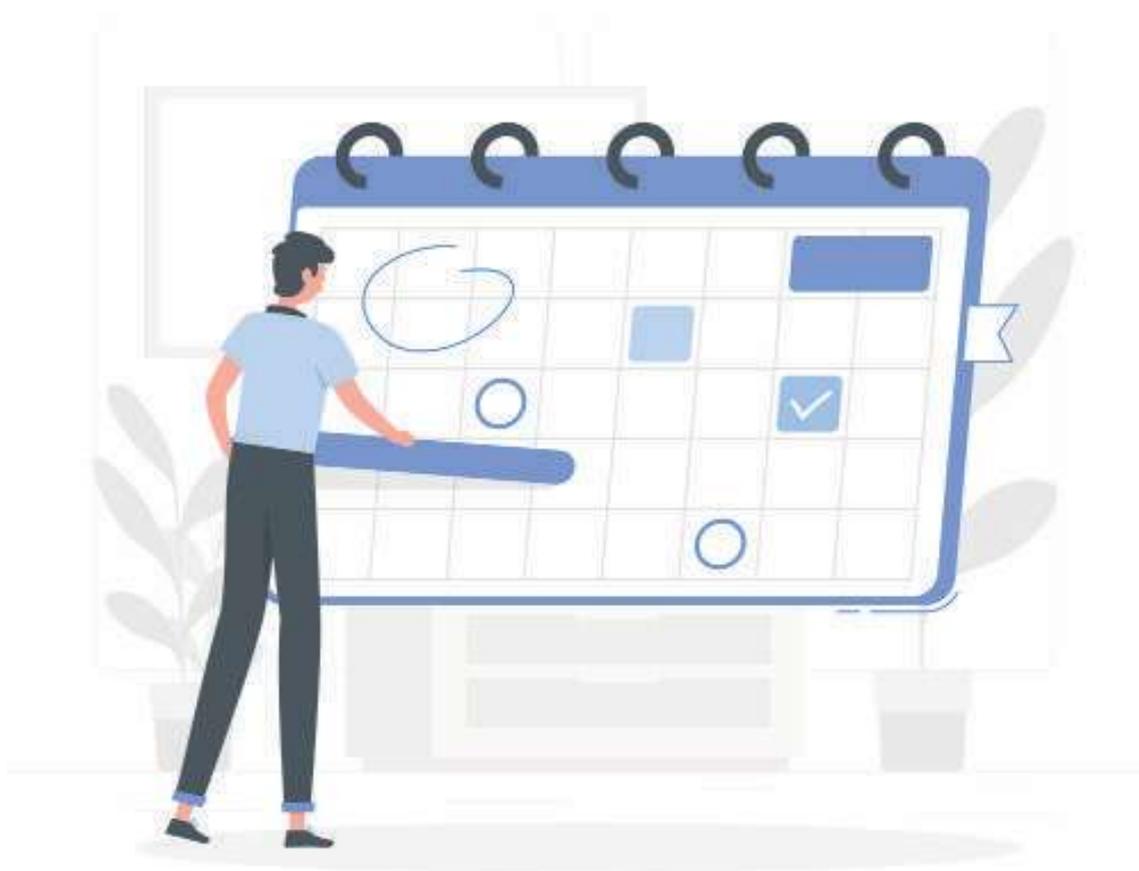


## ORGANIGRAMME SYDEEL66



Organigramme Septembre 2024

Une équipe au service des collectivités locales des Pyrénées-Orientales



# Faits marquants 2023

- ▶ Tout au long de l'année 2023, le SYDEEL66 a participé à un ensemble d'événements qui ont marqué l'actualité du syndicat.

# RETOUR SUR 2023

## MARS 2023

Salon des Maires des Pyrénées-Orientales



## MAI 2023

Organisation des réunions de secteur



## JUIN 2023

Signature convention intracting éclairage public - Banque des Territoires



## JUILLET 2023

Tournois Guy Malé - Vinça



## JUILLET 2023

Nouveau site internet SYDEEL66



## NOVEMBRE 2023

Conférence sur la Loi APER



## NOVEMBRE 2023

Nomination de M. Jean Maury à la présidence de l'entente « Territoire d'énergie Occitanie Pyrénées Méditerranée »



## NOVEMBRE 2023

Enregistrement d'un podcast sur la transition énergétique - L'Indépendant



## DECEMBRE 2023

Intervention M. Lionel VIDAL au forum de la FNCRR à Paris sur l'éclairage public intelligent



## DECEMBRE 2023

Participation au Forum Energaia à Montpellier



Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le



ID : 066-216600163-20250319-013\_MARS\_2025-DE

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 066-216600163-20250319-013\_MARS\_2025-DE



## Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan

37 avenue Julien Panchot  
66000 Perpignan

04 68 68 98 72  
contact@sydeel66.com

  Sydeel 66

